

**DELIBERATION N° 6 / 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER**

Réunion du 1^{er} juin 2005

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 1^{er} juin 2005 à 14 h.**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Antoine POUILLIUTE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Pierre SCHRAEN, Mme Françoise LE BIHAN, M. Michel VANDEPOORTER, M. Robert DEL PICCHIA, M. François ROCHEBLOINE, Mme Anne DUTERTRE, M. Dominique BORNE, M. Philippe DECOUAI, M. Philippe CERF, M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, Mme Nicole SABEH, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Michel BOUDOUX, M. Alfred MODES, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA, M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, Monsieur Michel LUMMAUX, empêché ainsi que son suppléant, a donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.

Etaient excusés : Mme Aline KUSTER-MENAGER, M. Pierre-Yves DUWOYE et le chef de la sous-direction à l'appui aux PME et action régionale au Ministère délégué au commerce extérieur.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.

POINT N° 6 : modification de taux de participation

Le document présenté aux membres du conseil d'administration fait apparaître les modifications apportées aux taux de participation de certains établissements.

Les modifications prennent effet au 1^{er} janvier 2005.

Les modifications sont les suivantes :

- le taux de participation du lycée Jean Renoir de Munich passe de 40 % à 0 %,
- le taux de participation du lycée français de Franckfort passe de 42 % à 47 %,
- le taux de participation du lycée français de Lisbonne passe de 27 % à 32 %,
- les taux de participation de certains postes de résidents passent au taux établissement pour les lycées français de Düsseldorf, Barcelone, Madrid, Valence et Alicante et pour le lycée Stendhal de Milan et le lycée Alexandre Dumas de Moscou.



VOTE POUR : 12

CONTRE : 3 (FSU)

ABST. : 4 (FAPEE/FCPE/UNSA)

Pour exécution,
La Directrice

Maryse BOSSIERE

Le Président

Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Monsieur le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au Budget